

# IMMIGRATION. Les portes des écoles s'ouvrent



Une circulaire appelle à favoriser la scolarisation des enfants de migrants subsahariens.

AFP

et à mobiliser tous les moyens pour leur permettre l'accès aux établissements, publics comme privés, ainsi qu'aux cours de l'enseignement non formel. Le document insiste même sur l'importance d'une approche souple de la part des enseignants pour prendre en compte les spécificités culturelles des enfants. Un comité devrait normalement voir le jour pour mener à bien cette large opération de scolarisation et devrait rendre ses conclusions d'ici décembre 2013. Si cette circulaire est appliquée, elle permettra au Maroc de mieux se conformer aux conventions internationales qu'il a ratifiées concernant les droits des migrants et de leur famille. ■

**JULES CRÉTOIS**

**L**a nouvelle politique de migration insufflée par Mohammed VI commence à faire son effet. Une circulaire a été émise au mois d'octobre par le ministère de l'Éducation nationale à l'intention des directeurs d'académie et d'école. Le document appelle à favoriser la scolarisation des enfants de migrants des pays subsahariens et sahéliens